

REFERENTIEL DU TITRE DE COLLABORATEUR COMPTABLE

REFERENTIEL D'ACTIVITES <i>décrit les situations de travail et les activités exercées, les métiers ou emplois visés</i>	REFERENTIEL DE COMPETENCES <i>identifie les compétences et les connaissances, y compris transversales, qui découlent du référentiel d'activités</i>	REFERENTIEL D'ÉVALUATION <i>définit les critères et les modalités d'évaluation des acquis</i>	
		MODALITÉS D'ÉVALUATION	CRITÈRES D'ÉVALUATION
<p>Activité 1 : Gestion des opérations comptables</p> <ul style="list-style-type: none"> - contrôle des enregistrements comptables selon le cycle établi - correction des anomalies détectées, - réalisation des travaux de révisions et justification des comptes, - réalisation des opérations d'inventaires - publication des documents de synthèse annuels - évaluation du résultat annuel de l'entreprise. 	<p>C1.1 Contrôler les saisies comptables automatisées réalisées par le logiciel de comptabilité en fonction du processus comptable défini par l'entreprise pour sécuriser les enregistrements et réaliser si nécessaire les corrections, en respectant les règles comptables dictées.</p> <p>C1.2 Procéder aux travaux de révisions afin d'assurer la fiabilité et la conformité des comptes annuels de l'entreprise en réalisant un examen critique des chiffres présentés, en respectant les différentes options comptables, sociales et fiscales fixées par le législateur et les autorités comptables, en vue de préparer la clôture de l'exercice.</p> <p>C1.3 Mettre en œuvre les travaux préliminaires en contrôlant les soldes des comptes sur le grand livre afin d'établir les documents comptables annuels pour s'assurer de la qualité du lettrage effectué, en réalisant si nécessaire les opérations d'apurement des comptes afin de justifier les comptes et procéder aux rattachements des charges et des produits à l'exercice.</p>	<p>A. MISE EN SITUATION PROFESSIONNELLE RECONSTITUEE - ECRIT</p> <p>En individuel sur poste informatique Elle repose sur un cas concret en entreprise, Etape 1 : il est demandé au candidat de contrôler des enregistrements comptables, de réaliser des travaux de révisions, de régulariser des erreurs de saisies et de comptabiliser des opérations courantes (factures, paye, impôts, trésorerie) dans le respect des règles comptables et fiscales. Etape 2 : il est demandé au candidat de comptabiliser des opérations liées aux investissements et des opérations d'inventaire. Etape 3 : A partir d'un bilan et d'un compte de résultat, le candidat procède à une analyse de la situation financière de l'entreprise. Etape 4 : Le candidat réalise une procédure liée au dépôt et à l'approbation des comptes</p>	<p>C1.1 les erreurs de saisies et d'intégration ont été repérées et corrigées selon les normes comptables ; les soldes des comptes sont cohérents par rapport aux règles de fonctionnement de la comptabilité et des documents comptables fixées par les autorités (crédit=débit/actif= passif/structure du compte de résultat/structure du bilan)</p> <p>C1.2 les comptes sont vérifiés et corrigés L'architecture du plan des comptes est justifiée. Les différentes options comptables sont fiables, argumentées et justifiées La TVA récupérée lors des enregistrements de factures répond aux exigences de la réglementation fiscale</p> <p>C1.3 les opérations d'apurements sont justifiées et argumentées, le lettrage est contrôlé et ajusté – les documents annuels sont cohérents : le bilan est équilibré, le résultat est identique dans le bilan et dans le compte de résultat. La révision de la comptabilité correspond aux normes de la profession, dans le respect des procédures et ne présente aucune anomalie</p>

	<p>C1.4 Analyser la situation financière de l’entreprise grâce aux documents propres à la clôture d’un exercice comptable, au chef d’entreprise, en adaptant le cas échéant sa communication, pour tenir compte de la situation de handicap de son interlocuteur, en s’appuyant sur les variations des produits et des charges, de l’état de l’endettement et de la trésorerie immédiate et future.</p> <p>C1.5 Réaliser les démarches administratives liées à la clôture de l’exercice en tenant compte des spécificités propres au statut juridique et aux échéances réglementaires pour éviter tout risque lié au non-dépôt des comptes et garantir la transparence imposée par le législateur.</p>	<p>B. ENTRETIEN TECHNIQUE ORAL Evaluation des productions réalisées lors de la mise en situation professionnelle, le candidat argumente ses productions, ses choix, ses méthodes appliquées, face à deux jurys professionnels de la comptabilité</p>	<p>C1.4 l’interprétation du bilan fonctionnel et des soldes intermédiaires de gestion est correcte : le résultat final des SIG est identique à celui du compte de résultat. L’évaluation de l’équilibre financier et de la rentabilité est juste, l’analyse de la trésorerie doit être égale au fonds de roulement moins le besoin en fonds de roulement.</p> <p>C1.5 L’arrêté des comptes de l’entreprise respecte les normes comptables dictées par le législateur, les documents juridiques produits sont conformes à la réglementation et répondent aux délais fixés.</p> <p>Le candidat raisonne en tant que professionnel et convainc grâce à la qualité de son raisonnement. Le candidat justifie ses sources d’informations, ses travaux, il applique un cadre réglementaire et utilise un mode de communication adapté aux spécificités de ses principaux interlocuteurs.</p>
--	--	--	---

<p>Activité 2 : Gestion des opérations sociales :</p> <ul style="list-style-type: none"> - collecte des informations nécessaires au cycle social (variables de paie, les taux de cotisations applicables, les exonérations possibles, - réalisation de la paie et des déclarations sociales (production des bulletins de paie, DSN, taxes assises sur les salaires <p>Gestion des opérations fiscales :</p> <ul style="list-style-type: none"> - préparation et réalisation des déclarations de TVA - calcul du bénéfice imposable (réintégration/déductions) - calcul des différents impôts 	<p>C2.1 Etablir les travaux sociaux en réalisant la paie en tenant compte des éléments variables collectés et de la réglementation applicable pour produire des bulletins de salaire et des déclarations sociales dans le respect des délais impartis et des obligations contractuelles.</p> <p>C2.2 Réaliser les déclarations fiscales périodiques relatives à l’activité financière réalisée par l’entreprise en tenant compte des règles propres au statut juridique choisi par l’entreprise, après avoir déterminé les réintégrations et les déductions extra-comptables, pour répondre aux obligations fiscales du législateur.</p> <p>C2.3 Conseiller le chef d’entreprise, en adaptant sa communication, le cas échéant au handicap de l’interlocuteur, sur les options à mettre en place afin d’optimiser le régime fiscal et ou social de l’entreprise, grâce à la mise en place d’une veille, en s’assurant au préalable de la possibilité de cette optimisation auprès de l’Administration pour éviter tout risque ultérieur de redressement.</p>	<p>A. MISE EN SITUATION PROFESSIONNELLE RECONSTITUÉE – ÉCRIT C2.1 C2.2 – C2.4 Epreuve individuelle sur poste informatique, ETAPE 1 Il sera demandé au candidat de produire un bulletin de salaire, ETAPE 2 Il sera demandé au candidat de préparer une déclaration fiscale, de justifier les montants de TVA, ETAPE 3 il sera demandé au candidat de justifier des charges ou des produits déclarés, dans l’optique d’un contrôle par l’Administration.</p> <p>B. ENTRETIEN TECHNIQUE PREMIÈRE PARTIE JEU DE RÔLE – C2.3 Phase de préparation Phase de restitution à l’oral Le candidat devra conseiller le chef d’entreprise sur une problématique d’ordre social ou fiscal, en tenant compte, si besoin, des différentes options possibles et les chiffrant, à partir d’un scénario établi</p> <p>SECONDE PARTIE Evaluation des productions réalisées lors de la mise en situation professionnelle C2.1 C2.2 C2.4. Le candidat argumente</p>	<p>C2.1 la production sociale réalisée par le candidat est correcte, les éléments variables collectés sont pertinents, les obligations sociales sont respectées, les taux de cotisations sociales appliqués sont vérifiés. Les charges sociales appliquées sont conformes à la réglementation. Les réductions de charges sociales sont correctement calculées.</p> <p>C2.2 la production fiscale réalisée par le candidat est correcte, argumentée, les obligations fiscales sont respectées – les réintégrations et les déductions sont justifiées et exactes, les calculs des bases imposables et de l’impôt sont justes.</p> <p>C2.3 Les préconisations en termes d’options fiscales/sociales tiennent compte du contexte économique, financier, juridique et sont argumentées. Les projections financières sont correctes et cohérentes par rapport aux données du scénario La note est conforme aux critères attendus des écrits professionnels (syntaxe, vocabulaire, orthographe) L’option fiscale ou sociale choisie par le candidat permet une optimisation financière de la structure Le candidat explique son choix en</p>
--	--	---	---

<p>Réalisation de la veille réglementaire fiscale et sociale</p> <ul style="list-style-type: none"> - analyse des risques en cas de contrôle - optimisation des options fiscales et sociales 	<p>C2.4 Accompagner un chef d’entreprise en situation de contrôle par les organismes institutionnels en conservant les justifications, en collectant les éléments de preuve et en identifiant les principaux risques pour prévenir les redressements et limiter les sanctions financières en cas de non-respect.</p>	<p>ses productions, ses choix, ses méthodes appliquées, face à deux jurys professionnels de la comptabilité</p>	<p>l’argumentant et en le justifiant. C2.4 les risques sont repérés, justifiés, expliqués ; l’évaluation de la sanction encourue est correctement chiffrée.</p> <p>Le candidat justifie ses sources d’informations, ses productions, il applique un cadre réglementaire et utilise un mode de communication adapté aux spécificités de ses principaux interlocuteurs.</p>
---	--	---	---

<p>Activité 3 : Gestion financière</p> <ul style="list-style-type: none"> - analyse de la rentabilité à partir du compte de résultat et des soldes intermédiaires de gestion (SIG), - analyse de la solvabilité et de la trésorerie de l'entreprise à partir du bilan. - calcul des indicateurs propres à la RSE - mise en œuvre des outils de gestion pour le suivi de l'activité (tableaux de bord et budget, calcul de coûts, seuil de rentabilité). - identification des sources de data externes pour les comparer avec celles du secteur. 	<p>C3.1 Evaluer la stratégie financière appliquée par l'entreprise, en développant des ratios liés à la gestion de la trésorerie et en élaborant des indicateurs de performance financière, environnementale, sociale et sociétale, (capacité d'endettement, solvabilité financière, délai de paiement fournisseurs, impacts de l'activité sur l'environnement...) pour assurer la pérennité de l'entreprise, dans une logique d'optimisation, de solvabilité et d'indépendance financière</p> <p>C3.2 Analyser la rentabilité de l'entreprise en s'appuyant sur les ratios et les indicateurs de l'analyse financière et en comparant les éléments sectoriels (chiffre d'affaires moyen, défaillance d'entreprise, taux de rentabilité...) grâce aux outils nourris par l'intelligence artificielle pour pouvoir comparer et permettre au chef d'entreprise de prendre des décisions éclairées, dans la limite fixée par le RGPD, dans une logique d'adaptabilité pour tous</p> <p>C3.3 Développer des outils de gestion afin d'évaluer la politique commerciale en tenant compte des marges et des couts supportés par l'entreprise afin de mesurer la rentabilité et pour permettre au chef d'entreprise d'avoir accès en continu, à un tableau de bord avec des données financières dans une logique de suivi du prévisionnel.</p>	<p>A. PROJET – TRAVAIL DE GROUPE C3.1 - C3.2 - C3.3 - C3.4 A partir d'un cas fictif ayant pour contexte une entreprise existante et un projet (rachat, création, développement), les candidats doivent formaliser une prestation d'appui conseils auprès d'un chef d'entreprise :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Une évaluation de la stratégie financière et extra-financière - Une analyse de la rentabilité en comparaison avec les éléments sectoriels - Le développement des outils de gestion à des fins prévisionnelles - Une étude de marché - Un business plan <p>B. ENTRETIEN TECHNIQUE C3.1 - C3.2 - C3.3 - C3.4 Face à un jury composé de deux professionnels de la comptabilité Le candidat devra présenter ses préconisations liées au projet collectif, il devra argumenter et justifier les choix opérés, expliquer la méthodologie</p>	<p>C3.1 Les ratios calculés (capacité d'endettement, solvabilité financière, délais de paiement...) sont pertinents et qualifient la trésorerie et la solvabilité de l'entreprise. Les indicateurs de performance sélectionnés par le candidat permettent de qualifier la situation financière et extra financière de l'entreprise, le candidat commente les chiffres produits et argumente ses choix. La politique RSE est qualifiée grâce à la pertinence des indicateurs sélectionnés.</p> <p>C3.2 Les ratios calculés et les indicateurs utilisés sont pertinents, ils qualifient la rentabilité (marge nette, profitabilité d'exploitation, profitabilité générale) de l'entreprise et permettent de mettre en évidence la situation de l'entreprise par rapport à son secteur, les justifications du candidat sont argumentées, les sources de data sont justifiées et de qualité pour permettre une comparaison pertinente.</p> <p>C3.3. Les outils de gestion (le tableau de bord, budgets, pré clôture, situation intermédiaire, plan de financement) créés par le candidat permettent d'avoir une prévision argumentée et justifiée. Les calculs sont créés. Le tableau de bord permet un suivi avec le « réalisé » ; la politique de prix proposée est justifiée.</p>
--	--	--	--

<p>Réalisation des prévisionnels - accompagnement d'un porteur de projet en réalisant une étude de marché et un business plan</p>	<p>C3.4 Assister le chef d'entreprise sur une phase décisionnelle lors d'une réflexion sur un projet de transition et/ou de création d'entreprise, en réalisant un diagnostic financier et de performance, afin d'établir une étude de marché et un business plan, pour valider des hypothèses de croissance.</p>	<p>utilisée, présenter les sources exploitées.</p>	<p>C3.4 le candidat conseille le porteur du projet en réalisant une analyse comparative basée sur des chiffres du secteur, les sources sont citées et vérifiables, les conseils délivrés permettent de faciliter la prise de décision éclairée. L'étude de marché et le business plan sont argumentés et respectent la méthodologie attendue. L'étude de marché réduit le risque d'échec du projet. Le business plan permet de justifier les besoins financiers, de démontrer au chef d'entreprise la rentabilité et la capacité de remboursement de l'entreprise. Le candidat raisonne en tant que professionnel et qualifie la qualité du projet porté. Le candidat convainc grâce à la qualité de son raisonnement Le candidat justifie ses sources d'informations, ses travaux, il applique un cadre réglementaire et utilise un mode de communication adapté aux spécificités de ses principaux interlocuteurs.</p>
--	---	--	---